

BOURSES POUR LES **ÉTUDIANTS EN SANTÉ**



→ ÉTUDIANTS EN MÉDECINE,
ODONTOLOGIE, PHARMACIE ET KINÉSITHÉRAPIE

SumèneArtense
COMMUNAUTÉ

DES AIDES FINANCIÈRES QUI S'ADRESSENT À QUI ?

Que vous soyez étudiant en médecine générale ou spécialisée, étudiant en pharmacie, odontologie ou encore en kinésithérapie, Sumène Artense communauté vous accompagne avec des indemnités d'études et de projet professionnel.



POUR BIEN COMMENCER

AIDE À LA MOBILITÉ ET AU LOGEMENT

➤ Pour qui et quels montants d'aide ?

Étudiants en médecine

2^{ème} et 3^{ème} année 2 000 € annuels

De la 4^{ème} à la 6^{ème} année 2 500 € annuels

Étudiants en odontologie et pharmacie

2^{ème} et 3^{ème} année 2 000 € annuels

4^{ème} année 2 500 € annuels

Étudiants en kinésithérapie

2^{ème} et 3^{ème} année 2 000 € annuels



Les conditions

1 → Le domicile de ma famille se situe sur le territoire Sumène Artense.

2 → Je réalise un stage sur le territoire de Sumène Artense*

**ou sur un territoire limitrophe (uniquement pour les étudiants en médecine)*

BON À SAVOIR

- Une maison de santé (à Ydes) et Pôles de santé
- 1 Communauté professionnelle territoriale de santé (Accès Santé Nord Cantal)
- Un centre de santé départemental et régional qui salarie des professionnels de santé

- 1 Contrat local de santé
- 2 hôpitaux à Mauriac (20 min) et Ussel (35 min)



BOURSE D'ENGAGEMENT AU REMPLACEMENT

➤ Pour qui et quels montants d'aide ?



La condition

→ Je m'engage à effectuer des remplacements sur le territoire de Sumène Artense au minimum 12 semaines par an durant 3 ans.

Internes en médecine générale

De la 7^{ème} à la 9^{ème} année 3 000 € annuels

Internes en spécialité

De la 7^{ème} à la 10^{ème} année 3 000 € annuels

Étudiants en odontologie et pharmacie

5^{ème} et 6^{ème} année 2 000 € annuels

Étudiants en kinésithérapie

4^{ème} et 5^{ème} année 2 000 € annuels

" ET SI JE M'INSTALLAIS ICI ? "

BOURSE D'ENGAGEMENT À L'INSTALLATION

➤ Pour qui et quels montants d'aide ?



La condition

→ Je m'engage à m'installer en fin d'études sur le territoire de Sumène Artense pour une période minimale de 6 ans

Internes en médecine générale

De la 7^{ème} à la 9^{ème} année 5 000 € annuels

Internes en spécialité

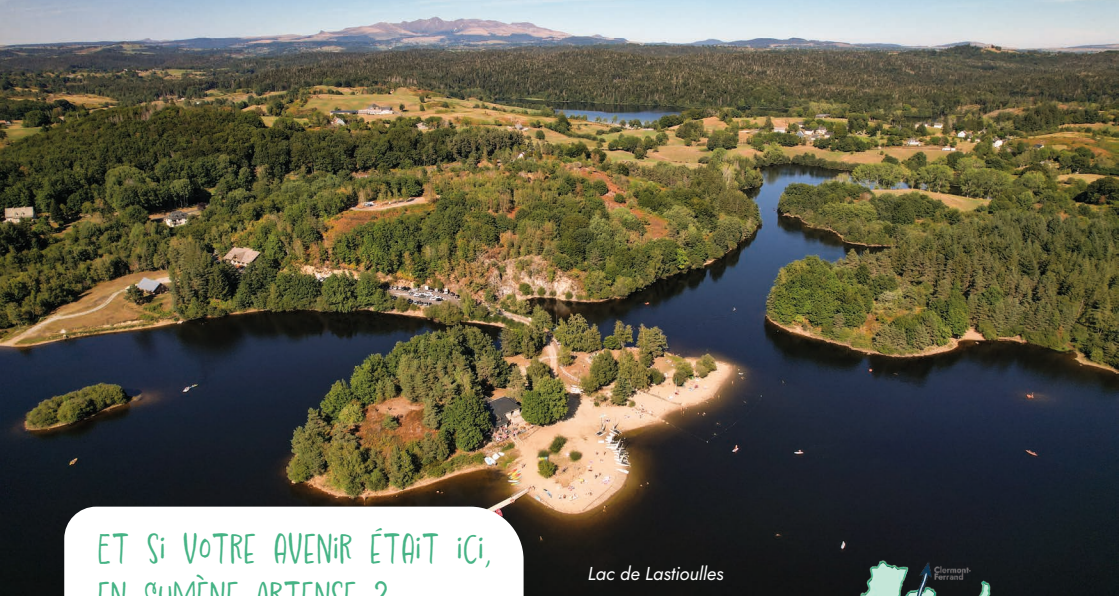
De la 7^{ème} à la 10^{ème} année 5 000 € annuels

Étudiants en odontologie et pharmacie

5^{ème} et 6^{ème} année 3 000 € annuels

Étudiants en kinésithérapie

4^{ème} et 5^{ème} année 3 000 € annuels



ET SI VOTRE AVENIR ÉTAIT ICI,
EN SUMÈNE ARTENSE ?

Lac de Lastioules

**Sumène
Artense**
— COMMUNAUTÉ —



**Pour de simples questions
ou pour un accompagnement, contactez-nous !**

Lucie Gratel

dgadeveloppement@sumene-artense.com

06 70 42 55 08

04 71 40 62 66 (standard)

Sumene-artense.com



Maison de santé Sumène Artense | Ydes

